

Accueil > Actualité > Clermont-Ferrand rejoint le réseau Unesco des "villes apprenantes"

Actu | Politique

Clermont-Ferrand rejoint le réseau Unesco des "villes apprenantes"

Étienne Gless | Publié le 26.01.2017 à 14H20



Clermont-Ferrand fait partie du réseau des 177 villes apprenantes. // © Richard DAMORET/REA

Forte de ses 35.000 étudiants et de ses 6.000 chercheurs, la métropole auvergnate rejoint un réseau mondial de 177 "learning cities" qui s'engagent à développer une éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie. Une démarche de soft power qui mobilise l'Éducation nationale, l'université, les réseaux d'éducation populaire et permanente et les citoyens.

Turin, Mexico, Pékin, Tunis... et maintenant Clermont-Ferrand. La métropole auvergnate est la première ville de France à intégrer le Réseau mondial Unesco des villes apprenantes ou "learning cities". Villes apprenantes ? Le réseau a été lancé par l'Unesco en 2012. Parmi les éléments constitutifs d'une [ville apprenante](#), la municipalité s'engage à mobiliser des ressources pour promouvoir un apprentissage inclusif dans le système éducatif, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur.

"En rejoignant ce réseau mondial Unesco, la ville institue l'apprentissage tout au long de la vie de ses citoyens comme une condition essentielle de son développement", assure Olivier Bianchi, le maire (PS) de Clermont-Ferrand.

L'Éducation nationale, l'université Clermont-Auvergne et les réseaux d'éducation populaire et permanente soutiennent la démarche : "Clermont-Ferrand est une ville totalement impliquée dans les politiques de la jeunesse, de la maternelle à l'université", estime ainsi Marie-Danièle Campion, rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand.

UN APPEL À PROJETS AUTOUR DE LA VIANDE

Concrètement, **la ville va lancer en mars 2017 un appel à projets sur un thème – la viande –** et faire participer un maximum d'acteurs locaux à une démarche d'échanges et d'élaboration collaborative des savoirs. L'Éducation nationale, l'université Clermont-Auvergne, les réseaux associatifs mais aussi le monde économique (éleveurs, semenciers, industries agro-alimentaires très présents en Auvergne) seront ainsi mobilisés autour d'un thème controversé et fédérateur à la fois.

"Le thème de la viande pose des questions culturelles, culturelles, scientifiques ou de débat sur les rituels d'abattage, fait valoir Olivier Bianchi. La ville mettra ensuite en place **une conférence de consensus à laquelle seront associés experts et citoyens.**"

LIRE AUSSI

Paris veut assoier son statut de "ville campus"
08.11.2016

Le classement 2016 des villes étudiantes
24.10.2016

2004-2014 : le palmarès des villes qui attirent le plus les étudiants
06.09.2016





Marie-Danièle Campion, rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand, apporte le soutien de l'Éducation nationale à Olivier Bianchi, maire de la ville, dans la démarche de "ville apprenante". // © Étienne Gless

UN ENJEU DE "SOFT POWER"

Le maire ne s'en cache pas : la récente réforme des Régions, passées de 22 à 13, a fait perdre à la ville son statut de capitale politique et administrative régionale au profit de Lyon. En compensation, la ville a postulé à des labels tous azimuts pour augmenter son rayonnement : "French Tech" et "Écocité" en France et, au niveau international, "Learning City" de l'Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie.

L'appartenance au réseau des villes apprenantes ouvre à Clermont-Ferrand **l'accès à une plate-forme d'échanges internationale permettant aux 177 villes de partager expertise et bonnes pratiques sur les thèmes de l'apprentissage à l'école, dans la vie de famille ou au travail.** Une stratégie de "soft power" à long terme pour l'agglomération clermontoise, qui concentre 35.000 étudiants et 6.000 chercheurs publics et privés.

Les six piliers d'une "ville apprenante", selon l'Unesco

UNESCO Global Network of Learning Cities (GNLC)



- L'Unesco définit une ville apprenante ("learning city") comme une ville qui :
- mobilise efficacement ses ressources dans chaque secteur pour promouvoir un apprentissage intégrateur de l'éducation de base à l'enseignement supérieur,
 - ravive l'apprentissage au sein des familles et des communautés,
 - facilite l'apprentissage pour l'emploi et au travail,
 - favorise l'usage extensif des technologies modernes d'apprentissage,
 - améliore la qualité et l'excellence de l'apprentissage,
 - favorise une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.

Étienne Gless | Publié le 26.01.2017 à 14H20